

Pour diffusion immédiate

Budget du Québec 2009 : des mesures pour protéger les acquis du milieu culturel

Montréal, le 19 mars 2009 – À la suite du dépôt du budget du Québec 2009-2010, Culture Montréal remarque que si ce dernier ne recèle pas de grandes surprises pour le milieu culturel, il comporte des interventions importantes visant entre autres la préservation des emplois et le maintien des acquis au Québec. Plus spécifiquement, Culture Montréal se réjouit du fait que la culture ait été identifiée par la ministre des Finances, madame Monique Jérôme-Forget, comme l'un des secteurs privilégiés capables de contribuer à l'éventuelle relance de l'économie, cette conviction étant appuyée par des mesures spécifiques.

Soutenir le milieu culturel et reconnaître son apport, c'est l'aider à maintenir sa capacité d'offrir des emplois de qualité; de proposer une formation professionnelle reconnue mondialement; et de poursuivre ses efforts en matière de diffusion internationale. L'annonce d'un investissement supplémentaire de 3 M \$, destiné au soutien à la tournée, va en ce sens. Cette somme répondra aux besoins urgents des organismes en arts de la scène, qui pourront également bénéficier de bonifications au crédit d'impôt remboursable pour la production de spectacles. L'industrie audiovisuelle pourra pour sa part profiter de bonifications au crédit d'impôt remboursable pour la production d'enregistrements sonores; et sa relève se verra soutenue par le biais d'une augmentation de 1 M \$ du budget de l'Institut national de l'image et du son, un geste que salue Culture Montréal. Si l'ensemble de ces actions traduit un désir certain d'accompagner le milieu culturel en temps de crise, il ne réduit pas la menace planant sur un secteur qui, comme plusieurs autres, se voit fragilisé par un contexte économique précaire. Bien que le Conseil des arts et des lettres du Québec dispose d'une certaine marge de manœuvre, il est souhaité que les organismes et entreprises culturelles puissent bénéficier de mesures s'inspirant du

nouveau Fonds d'urgence de 500 M \$ destiné aux entreprises, créé en partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ et la SGF.

Le gouvernement annonçait également aujourd'hui une hausse de 5 M \$ du budget de Placements Culture pour l'exercice 2009-2010. Ces nouvelles sommes permettront à certains organismes ayant déjà complété une campagne de financement privé et présenté une demande de subvention de contrepartie de recevoir le montant attendu.

En novembre 2007, le gouvernement du Québec s'engageait à participer à la réalisation du Plan d'action 2007-2017 pour le déploiement de Montréal, métropole culturelle. Le maintien des sommes allouées à la culture par le gouvernement du Québec contribuera à la poursuite des objectifs cités au plan. Pour sa part, le Plan québécois des infrastructures pourrait permettre la mise en œuvre de projets culturels dont Montréal a grandement besoin pour continuer de rayonner localement et à l'étranger.

Si elle est bien réelle et menace plusieurs secteurs de l'économie, la crise actuelle peut s'avérer une occasion unique de faire valoir notre capacité d'innover et de trouver des solutions durables pour l'ensemble des collectivités du Québec. L'injection de fonds dans le milieu culturel et le soutien à l'action citoyenne font partie de ces solutions. Culture Montréal espère que le dialogue engagé par le gouvernement en amont de l'annonce de ce budget se poursuivra avec des acteurs issus de tous les secteurs.

– 30 –

Renseignements :

Sandra O'Connor
Directrice des communications
514 845-0303, poste 21
514 962-5827 (cell.)
sandra.oconnor@culturemontreal.ca